

Conditions Préalables - Thème Enfant

De la naissance à 23 ans

La restitution du thème enfant ne se fait pas aux grands-parents exceptés s'ils en ont la garde

- Dès la Naissance

Il peut être réalisé dès la naissance mais il est toutefois préférable d'attendre environ 1 an, afin que le parent ait eu le temps de mieux connaître son enfant et puisse mettre en perspective les éléments abordés.

- À partir de 16 ans

Si l'adolescent est **motivé** pour recevoir lui-même son thème :

- il peut participer à la restitution, accompagné d'un de ses parents ;
- il est préférable qu'il ait déjà engagé un travail d'introspection personnel avec un thérapeute.

Le thème demande un minimum de connaissance de soi afin de favoriser la prise de conscience et d'éviter de se définir à travers une lecture extérieure.

- Enfant majeur — moins de 24 ans

Le thème est restitué directement à l'intéressé, avec ou sans parent selon son choix.

Le parent peut recevoir seul le thème de son enfant avec l'accord de celui-ci.

À retenir

Le thème enfant est avant tout un outil de compréhension et d'accompagnement, et non une manière de définir ou d'enfermer l'enfant dans une personnalité. Comprendre sans enfermer.